

ou divisions, et la firme Jacques Guay et Associés Inc., conseillers en relations publiques, Édifice Dominion Square, Suite 440, 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 2, (Qué.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 69—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> mars 1969 entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ou l'une de ses agences ou divisions, et l'*International Surveys Limited*, 550 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal 2, (Qué.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 70—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> mars 1969 entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ou l'une de ses agences ou divisions, et la firme *Williams and Wilson Limited, Public Relations Counsel and Services*, 1161, rue Melville, à Vancouver 6, (C.-B.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 71—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> mars 1969 entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ou l'une de ses agences ou divisions, et la firme Desroches, Jasmin et Associés Inc., conseillers en relations publiques, 640, rue Cathcart, à Montréal 2, (Qué.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 72—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> mars 1969 entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ou l'une de ses agences ou divisions, et la firme *Eugene Steiner Public Relations Ltd.*, 1330, 8<sup>ième</sup> rue sud-ouest, à Calgary (Alb.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 87—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> mars 1969 entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ou l'une de ses agences ou divisions, et la firme *Berger, Tisdall, Clark et Lesley Ltd.*, C.P. 61, Toronto-Dominion Centre, à Toronto (Ont.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 88—M. Howard (Skeena)*)

Il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> mars 1969 entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ou l'une de ses agences ou divisions, et la firme *Crockett Writers*, conseillers en relations publiques, 295, rue Kensington, à Winnipeg (Man.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 89—M. Howard (Skeena)*)